

Tribunes – Carrières Magazine #108 – Novembre 2023
Mieux vivre à Carrières, majorité municipale

Les travaux d'extension du lycée les Pierres Vives sont à l'arrêt depuis le mois de juin dernier en raison du placement en redressement judiciaire de l'entreprise titulaire d'un lot important de ce chantier. Ce projet particulièrement attendu permettra notamment d'augmenter la capacité d'accueil de l'établissement, de créer un auditorium de 300 places et d'agrandir le réfectoire. J'ai sollicité les services de la Région Île-de-France, maître d'ouvrage de cette opération, pour que la suspension soit de courte durée. Malheureusement, la Région est tenue par des contraintes et des délais juridiques encadrés. La décision de l'administrateur judiciaire, qui était attendue avant la fin de l'été, ne sera finalement pas rendue avant le mois de décembre.

Il m'a été confirmé, par l'intermédiaire du Vice-président de la Région en charge des lycées, que le risque de liquidation judiciaire est conséquent. Les gestionnaires à la Région sont donc suspendus à la décision du juge, puis le cas échéant du liquidateur car cette procédure interdit de réattribuer les marchés.

Il faut donc désormais s'armer de patience et prévoir un allongement du calendrier prévisionnel, sans possibilité d'avancer une nouvelle échéance de livraison du chantier, prévu à l'origine en octobre 2025.

La réalisation de cette extension, dont le coût prévisionnel s'élevait à 33 M€, n'est toutefois pas remise en cause par ce malheureux événement imprévu.

Arnaud de Bourrousse et le groupe MVAC
arnauddebourrousse@mvac.fr